

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE 29 JUIN 2026

Procès-verbal

Le 29 juin 2026 à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit de la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Bernard PERRET, Maire.

Etaient présents : Bernard PERRET, Eric CHANAVAT, Séverine CHAUSSENDE, Daniel CHEVALLIER, Françoise DA SILVA, Moïse DA SILVA, Marjorie DE BARROS, André FAVRE, Mickaël GUERIN, Estelle JANIN, Jacques MARCY, Patrick MOUSSERIN, Camille PESTEL, Laëtitia SAPET, Raphaëlle TEULET

Etaient excusés et ont donné pouvoir :

Séverine PIOT pouvoir à Daniel CHEVALLIER
Marc JANODY pouvoir à Mickaël GUÉRIN
Mathieu ARIAS pouvoir à Françoise DA SILVA

Absent excusé : Barbara PERNIN

Absent : Néant

Secrétaire de séance : Séverine CHAUSSENDE

1/ Approbation du procès-verbal du dernier conseil

M. le Maire demande si des observations sont portées sur le procès-verbal du Conseil Municipal du 28/05/2026.

En l'absence de remarque, le procès-verbal du 28/05//2026 est adopté à l'unanimité.

2/ Décisions du maire

- Le maire a décidé de ne pas acquérir par voie de préemption les biens situés :
 - lieu-dit « La Ruette », cadastré section 0B n° 1819, 0B n° 1823 et 0B n° 1824 d'une superficie totale de 505 m²
 - 144 chemin des Bressandes, cadastré section 0B n° 1843 et 0B n° 1844 d'une superficie totale de 445 m²
 - 191 rue des Brosses, cadastré section ZE n° 0328 d'une superficie totale de 697 m²
 - 148 chemin de la Piotière, cadastré section ZE n° 0502 d'une superficie totale de 650 m²
 - 91 chemin du Pommier, cadastré section 0B n° 1815, 0B n° 1817, 0B n° 1821 et 0B n° 1824

- Considérant qu'il y a lieu d'effectuer des transferts de crédits de chapitre à chapitre afin d'affecter des crédits à la formation des élus, Monsieur le Maire décide d'autoriser les transferts de crédits suivants :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 635 : Autres impôts, taxes et vers. ass. (administration des impôts)	825.00 €	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	825.00 €	
D 65315 : Formation (élus)		1 650.00 €
D 65888 : Autres charges diverses de gestion courante	825.00 €	
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	825.00 €	1 650.00 €

- Monsieur le Maire confie à la société IMPULSMAP la standardisation CNIG (Conseil National de l'InformationGéolocalisée) de la modification n° 2 du Plan Local d'Urbanisme pour un montant de 2 250 euros HT.

- Monsieur le Maire confie à la société IMPULSMAP le transfert du standard 2017 au dernier standard CNIG PLU (2024 rev 2025-06) pour un montant de 375 euros HT.

Le conseil municipal n'émet aucune remarque.

3/ Présentation du compte-rendu du service assainissement 2025

Marc JANODY présente le rapport annuel 2025 établi par SOGEDO.

Sur 13 323 mètres de réseau séparatif des eaux usées, 1 460 mètres ont été curés en 2025.

Le nombre d'abonnés reste stable et s'établit à 647.

75 958 m³ de volumes ont été assainis soit – 17.13 % par rapport à 2024.

Le prix de l'assainissement pour une consommation de 120 m³ est de 2.21 euros / m³ avec la répartition suivante :

PART SOGEDO	Prix unitaires	Pour 120 m³
Prime fixe pour l'année	40.00 €	40.00 €
Consommation	0.7776 € / m ³	93.31 €
PART COMMUNE		
Prime fixe pour l'année	10.50 euros	10.50 €
Consommation	0.8000 € / m ³	96.00 €
AGENCE DE L'EAU		
Performance des systèmes d'assainissement	0.0100 € / m ³	1.20 €
TVA	10%	24.10 €
TOTAL		265.11 €
Soit 2.21 € le m ³		

Le traitement biologique génère des déchets appelés des boues qui doivent être récupérées, traitées, stockées, évacuées et valorisées. 26.24 tonnes de boues ont été évacuées en 2025. Un bureau agréé a en charge le suivi agronomique des boues.

Le diagnostic périodique du système d'assainissement réalisé tous les 10 ans a été rendu fin 2025. Afin de ne pas retrouver d'eaux pluviales dans le réseau d'assainissement, il est préconisé de réaliser un réservoir dont le coût avoisine 400 000 euros. La solution de raccordement à la station d'épuration de Meximieux n'est pas non plus une solution concluante. D'autres solutions moins onéreuses sont à l'étude.

A l'automne, la société SOGEDO pourrait venir présenter aux conseillers municipaux une synthèse du fonctionnement. Suite à cette proposition, Patrick MOUSSERIN demande s'il serait possible de visiter la station d'épuration.

4/ Compte-rendu des commissions

a) Commission Communication

Madame Françoise DA SILVA relate les travaux de la commission.

- Le 29 juillet 2026 en fin de matinée, lors de la 2^{ème} étape du Tour de l'Ain, les cyclistes traverseront Bourg Saint Christophe. Une réunion publique aura lieu le 30/06 à 19h00 afin d'organiser cet évènement et de recruter des signaleurs.

Le stationnement et la circulation seront interdits sur l'itinéraire emprunté.

2 tableaux sur ce thème réalisés par Madame Sandrine CHANOZ sont exposés en mairie.

- Dans le cadre de la réflexion sur la réédition du plan du village, la commission se demande si cela est vraiment utile. Un plan avec des circuits de randonnées pédestres serait plus opportun.

- Préparation du prochain bulletin municipal : chaque responsable de commission a la liste des articles à préparer.

Il est proposé au conseil municipal de modifier le tarif des encarts publicitaires insérés dans le bulletin municipal annuel. Le tarif d'un encart de 9 x 6 cm passerait à 70 euros. Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal décide de fixer le tarif des encarts publicitaires de 9 x 6 cm insérés dans le bulletin municipal à 70 euros.

b) Commission d'urbanisme

Françoise DA SILVA fait part des demandes d'urbanisme :

Demandes de déclarations préalables

291 rue de Faramans	Division
150 chemin du Pommier	Panneau photovoltaïque
50 impasse des Bretatières	Panneau photovoltaïque
60 impasse des Bretatières	Création de pièce
74 chemin de la Piotière	Portail

Demandes de permis de démolir

91 chemin du Pommier	Démolition grange
----------------------	-------------------

Rencontre avec un prestataire qui a pour projet d'installer, sur un champ privé, 1 500 panneaux photovoltaïques ce qui représente 1 hectare. La parcelle concernée n'est pas une parcelle enregistrée à la PAC et n'est donc pas cultivée.

Françoise DA SILVA aborde par ailleurs la problématique des logiciels utilisés par le secrétariat. Suite au recrutement d'un nouvel agent administratif et dans le cadre de l'évolution des logiciels, il devient nécessaire de migrer dès à présent vers W-magnus. De plus, il est nécessaire d'acquérir de nouveaux ordinateurs pour le nouvel agent ainsi que pour renouveler du matériel obsolète utilisé en mairie.

c) Commission bâtiment

Mickaël GUÉRIN indique que le chauffe-eau du Bienvenu a été changé par VOLLAND Plomberie pour un montant de 736.50 euros HT, qu'un velux au 73 Grande Rue a été changé par la société CHANTEUR Benjamin pour 2 025.00 euros HT.

Une fuite d'eau a été réparée dans la cave de l'école.

La commission sécurité a émis un avis favorable pour la salle des fêtes.

A la demande de notre assureur GROUPAMA, un contrat d'entretien sera pris pour entretenir les panneaux photovoltaïques.

Des devis seront demandés pour connaître le coût du changement des fenêtres des 2 logements situés au-dessus de l'école côté bibliothèque.

Le problème de la verrière de l'école est toujours en étude.

Des devis pourraient être demandés pour climatiser les 2 salles de classe non équipées.

Un panneau, qui sera installé près de la cour d'école, a été commandé afin d'indiquer que les travaux d'aménagement de la cour ont bénéficié d'une subvention Fonds verts.

d) Bibliothèque

Mickaël GUÉRIN présente le compte-rendu du 25^{ème} anniversaire de la bibliothèque. Toutes les personnes présentes ont été ravies de cette manifestation. Un stylo personnalisé « bibliothèque de Bourg Saint Christophe » a été remis aux adhérents.

e) Commission voirie

Marc JANODY indique que du point à temps automatique (PATA) est mis en place sur la voirie de la commune pour reboucher les trous. Une réfection complète de la voirie sera réalisée sur une portion de voirie au niveau de Combe de Vaux.

En ce qui concerne les modes doux, 3 secteurs sont identifiés. Un dossier a été déposé auprès de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain dans le cadre des fonds de concours modes doux. Les avant projets sont en attente.

Une étude va être lancée via le Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain pour enfouir les réseaux secs rue de Lyon, rue de Béligneux et chemin de Marphoz.

Il en va de même avec le Syndicat Intercommunal de la Côtère pour le changement de la colonne d'eau potable et des branchements à l'entrée nord du village. Il faudra être vigilant afin de coordonner l'ensemble des travaux.

f) Commission vie scolaire

Estelle JANIN présente le compte-rendu du conseil d'école réuni le 08 juin : l'effectif prévisionnel 2026 – 2027 est de 302 à 310 élèves. Soit 25 à 26 élèves par classe. Présentation du bilan des projets. Une rencontre est prévue avec l'association des parents d'élèves le 06 juillet.

Un courrier sera adressé à la Région afin de demander la création d'un arrêt de bus vers l'église afin de transporter les élèves au collège de Meximieux.

g) Commission Enfance - Jeunesse

En ce qui concerne la petite enfance, des actions ont déjà été menées notamment la mise en place du Relais petite enfance itinérant ainsi que le projet de micro-crèche.

Une réunion est prévue le 30 juillet avec le Lab pour faire un point annuel.

Par contre, des actions doivent être menées en direction de la jeunesse comme une animation à l'aire de jeux au printemps prochain, la création d'un conseil municipal des jeunes. Camille PESTEL et Barbara PERNIN se rapprocheront de communes qui l'ont déjà mis en place. Un relais jeunes itinérant pourrait être envisagé.

Bernard PERRET demande à ce qu'un planning soit présenté.

La commission indique qu'il est envisageable de présenter le premier conseil municipal des jeunes lors des vœux de la municipalité en janvier 2027.

h) Commission solidarité

La liste des personnes vulnérables est mise à disposition de la commune toutes les semaines par le Département.

5/ Questions diverses

a) Projet d'aménagement de la ferme chemin de Rhulle

32 offres ont été reçues dans le cadre de la consultation de maîtres d'œuvre. L'audition des 3 candidats pré sélectionnés aura lieu le 17 juillet.

En parallèle, il faudrait faire le point sur les espaces de stockage notamment vers la ferme MONNET rue de Faramans. Une visite est prévue le 08 juillet à 18h00 afin de découvrir les lieux.

b) Le rapport sur l'éclairage public sera présenté lors du prochain conseil municipal.

c) 25 ans de la bibliothèque municipale : il conviendra de rembourser les frais de déplacement d'un intervenant dont la prestation sera réalisée à titre gracieux.

Il sera nécessaire de mettre des tables et des bancs à disposition de la bibliothèque.

Conseil municipal du 29 juin 2026

Bernard PERRET, Maire	
Françoise DA SILVA, 1 ^{ère} adjointe	Marc JANODY, 2 ^{ème} adjoint Pouvoir à Mickaël GUÉRIN
Estelle JANIN, 3 ^{ème} adjointe	Mickaël GUÉRIN, 4 ^{ème} adjoint
Daniel CHEVALLIER	André FAVRE
Eric CHANAVAT	Jacques MARCY
Moïse DA SILVA	Séverine CHAUSSENDE
Raphaëlle TEULET	Marjorie DE BARROS
Laëtitia SAPET	Camille PESTEL
Séverine PIOT Pouvoir à Daniel CHEVALLIER	Mathieu ARIAS Pouvoir à Françoise DA SILVA
Barbara PERNIN excusée	Patrick MOUSSERIN

Procès-verbal arrêté à la séance du 28/08/2026

Procès-verbal mis en ligne sur le site de la commune le 16/09/2026